

ORDRE SACRÉ DES NEUF TEMPLIERS DE JÉRUSALEM



PLANNING DES REUNIONS DE COURS & TRAVAUX Année 2026

Ce document interne de l'Ordre Sacré des Neuf Templiers de Jérusalem
O.S.D.9.T.D.J est strictement réservé à ses membres.

Toute copie, diffusion ou reproduction, même partielle, est interdite sans
autorisation écrite

Page 1 sur 5

Ordre Sacré des neuf Templiers de Jérusalem O.S.D.9.T.D.J
Association Loi 1901 Adresse: 533 Route des Grands Champs 74550 Orcier. Mail : contact@osd9tdj.org
Site web : <https://osd9tdj.org> Tel : +33 (0)7 44 82 89 70
Banque : CCM de Bons-en-Chablais IBAN : FR76 1027 8024 4300 151 BIC : CMCIFR2A
SIRET : 939 461 133 00034 RNA : W744007354. APE : 94.99Z. Police d'assurance R.C. Pro ALLIANZ IARD n°64731284

Table des matières

ORDRE SACRÉ DES NEUF TEMPLIERS DE JÉRUSALEM	1
PLANNING DES REUNIONS DE COURS & TRAVAUX Année 2026.....	1
I – L'Organisation :.....	2
1. Période	2
2. Cadence.....	2
4. Nature	2
5. Diffusion	3
6. Convocations.....	3
7. Confirmation obligatoire.....	3
8. Délai	3
9. Absences répétées	3
10. Participation aux collations	3
II – LE CALENDRIER.....	4

I – L'Organisation :

1. Période

Du 05 Février 2026 au 31 Décembre 2026

2. Cadence

Une réunion tous les jeudis, tous les 15 jours, hors périodes de vacances scolaires françaises (Zone A – Haute-Savoie).

3. Horaires

19h00 – 22h00 (Durée prévisionnelle : environ 3 heures)

4. Nature

Réunions de travail, d'étude, d'organisation et de suivi des actions de l'association

5. Diffusion

Ce planning est mis à disposition des membres dans l'espace sécurisé (Site Officiel).

Les membres sont invités à le consulter régulièrement. Et à valider leur présence (avec leur numéros d'adhérent et mot de passe)

6. Convocations

Un rappel est adressé par e-mail au minimum 7 jours avant chaque réunion.

7. Confirmation obligatoire

Afin de permettre la préparation des études et de l'organisation, chaque membre doit confirmer sa situation par e-mail au secrétariat :

- « Je serai présent(e) »
- « Je serai absent(e) »
- « Je serai indisponible »

VIA le site Internet espace sécurisé

8. Délai

La réponse doit parvenir au plus tard 72 heures (3jours) avant l'heure de début de la réunion.

Sans réponse dans le délai, le membre est réputé « non confirmé » et peut être comptabilisé comme absent pour l'organisation.

9. Absences répétées

Conformément aux statuts et au règlement intérieur, des absences non justifiées et / ou l'absence répétée aux convocations peuvent conduire à une radiation de plein droit après rappels. L'association privilégiera toujours la voie amiable et la diplomatie, mais le respect du fonctionnement collectif est indispensable.

10. Participation aux collations

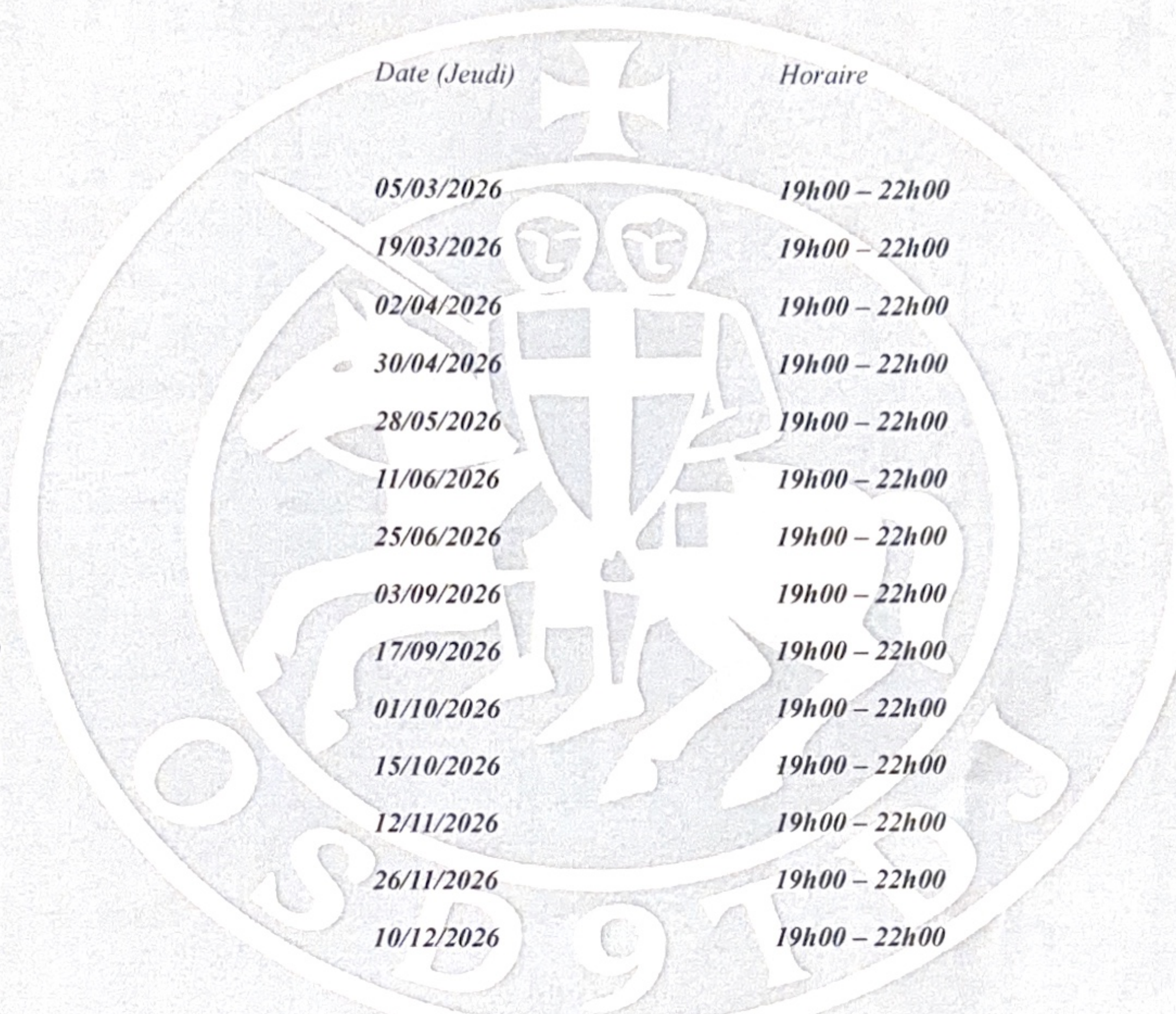
Conformément au vote en Assemblée Générale, une participation de 15 € par réunion est demandée pour les frais de collation.

Le règlement est à effectuer en ligne via www.osd9tdj.org (paiement bancaire).

Le paiement doit être acquitté à l'avance ou, au plus tard, avant l'heure de début ; un règlement sur place via smartphone est possible



II – LE CALENDRIER



N°	Date (Jeudi)	Horaire
1	05/03/2026	19h00 – 22h00
2	19/03/2026	19h00 – 22h00
3	02/04/2026	19h00 – 22h00
4	30/04/2026	19h00 – 22h00
6	28/05/2026	19h00 – 22h00
7	11/06/2026	19h00 – 22h00
8	25/06/2026	19h00 – 22h00
9	03/09/2026	19h00 – 22h00
10	17/09/2026	19h00 – 22h00
11	01/10/2026	19h00 – 22h00
12	15/10/2026	19h00 – 22h00
13	12/11/2026	19h00 – 22h00
14	26/11/2026	19h00 – 22h00
15	10/12/2026	19h00 – 22h00

N.B. :

Ce planning peut être ajusté en cas d'événement exceptionnel. Toute modification fera l'objet d'une communication officielle.



Fait à Ornion,

le 05 Mars 2026

À : 19 h 00

Signature du Grand Maître (Président) :



Signature Commandeur 1 :



Signature Commandeur 2 :



Nom : Signature :

Nom : Signature :

Nom : Signature :